

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06212 Numéro SIREN : 437 723 844 Nom ou dénomination : GENERALE DE TELEPHONE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 9023

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/9023

Déposant :

Nom/dénomination : GENERALE DE TELEPHONE

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 437 723 844

N° gestion : 2007 B 06212





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Générale de Téléphone S.A.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Générale de Téléphone S.A.
50 Avenue du Président Wilson - Bâtiment 134 - 93210 La Plaine Saint Denis
Ce rapport contient 35 pages
Référence : NP-202-101

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Générale de Téléphone S.A.

Siège social : 50 Avenue du Président Wilson - Bâtiment 134 - 93210 La Plaine Saint Denis
Capital social : € 37 962 376

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Générale de Téléphone S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Générale de Téléphone S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 28 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 juin 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Nicolas Piofret
Associé

SA **Générale de Téléphone.**

50, avenue du Président Wilson
93 210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Comptes annuels au 31/12/2019

I. BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 368 725	8 811 804	1 556 921	1 458 254
Fonds commercial	46 459 207	33 270 979	13 188 227	17 263 170
Autres immobilisations incorporelles	165 012		165 012	192 845
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				8 766
Constructions	229 815	6 929	222 886	163 277
Installations techniques, mat. et outillage	2 699 456	2 219 158	480 297	466 920
Autres immobilisations corporelles	48 977 933	25 547 234	23 430 699	20 692 449
Immobilisations en cours	2 081 662		2 081 662	1 749 302
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 336 036	293 223	3 042 814	3 050 832
ACTIF IMMOBILISE	114 317 844	70 149 327	44 168 517	45 045 815
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	969 859	443 911	525 947	550 211
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2		2	168
Marchandises	8 030 645	1 627 885	6 402 760	5 910 179
Avances, acomptes versés sur commandes	163 336		163 336	139 838
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	16 745 094	257 260	16 487 834	19 523 434
Autres créances	79 003 259	87 000	78 916 259	58 325 911
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 910 129		1 910 129	1 179 931
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	582 854		582 854	491 353
ACTIF CIRCULANT	107 405 177	2 416 056	104 989 121	86 121 025
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	221 723 021	72 565 383	149 157 638	131 166 839

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 37 962 376)	37 962 376	37 962 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-10 648 769	-5 384 139
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 263 573	-5 264 630
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	38 577 180	27 313 607
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	11 950 478	1 267 891
Provisions pour charges		
PROVISIONS	11 950 478	1 267 891
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	797 715	78 482
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	4 853	4 853
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 218 680	72 544 630
Dettes fiscales et sociales	33 153 603	26 494 813
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 374 295	3 369 459
Autres dettes	11 887	2 487
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	68 947	90 618
DETTES	98 629 980	102 585 341
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	149 157 638	131 166 839

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

Rubriques	France	Exercice 2019 Exportation	Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises	158 899 266		158 899 266	146 593 345
Production vendue de biens	1 180 818		1 180 818	1 408 311
Production vendue de services	146 031 271		146 031 271	130 715 487
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	306 111 356		306 111 356	278 717 143
Production stockée			-167	-264
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 889	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 786 515	3 189 405
Autres produits			68 105	28 891 547
PRODUITS D'EXPLOITATION			308 968 699	310 797 832
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			140 450 720	129 845 143
Variation de stock (marchandises)			-963 871	-12 745
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 029 422	771 718
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			3 525	162 860
Autres achats et charges externes			37 410 963	35 160 632
Impôts, taxes et versements assimilés			4 580 363	4 669 753
Salaires et traitements			65 626 746	62 457 917
Charges sociales			27 998 822	25 611 958
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 751 378	6 486 243
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 358 089	1 851 477
Dotations aux provisions				
Autres charges			2 089 486	31 156 078
CHARGES D'EXPLOITATION			288 335 642	298 161 036
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 633 057	12 636 797
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			39	
Produits financiers de participations			39	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			72 744	56 473
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			72 744	56 473
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-72 705	-56 473
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			20 560 351	12 580 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 835 702	4 526 095
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			464 961	186 770
Produits exceptionnels sur opérations en capital			687 391	302 125
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 683 350	4 037 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES			11 931 734	21 257 618
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 326 660	9 771 488
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			142 402	111 101
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			9 462 672	11 375 028
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-6 096 031	-16 731 522
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			309 343	614 444
Impôts sur les bénéfices			2 891 404	498 988
TOTAL DES PRODUITS			314 804 440	315 323 927
TOTAL DES CHARGES			303 540 867	320 588 558
BENEFICE OU PERTE			11 263 573	-5 264 630

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.1. CAPITAUX PROPRES	18
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6	5.2. ETAT DES PROVISIONS	18
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.2.1. Provisions pour risques	18
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7	5.2.2. Provisions pour charges	18
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8	5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	19
3.1. IMMOBILISATIONS.....	8	5.4. CHARGES A PAYER	20
3.1. 8		5.5. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES	20
3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail	8	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	21
3.1.2. Immobilisations financières.....	9	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	21
3.2. EVALUATION DES STOCKS	10	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	22
3.3. CREANCES ET DETTES.....	10	6.3. RESULTAT FINANCIER & EXCEPTIONNEL	22
3.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11	6.3.1. Résultat financier	22
3.5. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	12	6.3.2. Résultat exceptionnel	23
3.3.1. Changement de méthode d'évaluation	12	6.4. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	23
3.3.2. Changements de méthode de présentation.....	12	6.4.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité	23
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13	6.4.1. Fiscalité différée	24
4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	13	Situation fiscale différée.....	24
Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	13	6.4.2. Impact de la fiscalité différée dans la détermination du résultat fiscal de l'exercice	24
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	25
4.3. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	14	7.1. EFFECTIF DU PERSONNEL SALARIE AU 31/12/2019	25
4.3.1. Tableau des amortissements.....	14	7.2. LE CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (C.I.C.E.)	25
4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations.....	15	7.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	25
4.4. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	15	7.4. LISTE DES FILIALES.....	26
4.5. DEPRECIATION DES STOCKS	15	7.5. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	26
4.6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	16	8. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	27
4.7. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17	8.1 ENGAGEMENTS DONNES	27
4.8. DEPRECIATIONS DES CREANCES	17	8.2 ENGAGEMENTS REÇUS.....	27
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	18	8.3. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	28
		8.4. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	28
		8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite.....	28
		8.4.2.- Participation des salariés.....	29
		8.4.3. - Intéressement des salariés	29

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

GENERALE DE TELEPHONE gère un réseau de boutiques de ventes de produits et de services dans les domaines :

- de la téléphonie mobile,
- des télécommunications,
- de la photo,
- de l'internet
- et du multimédia.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la société a été la suivante :

En 2019 le résultat d'exploitation a très fortement progressé par rapport à l'année précédente et est largement positif aboutissant à un résultat net après impôts supérieur à 11m€

Pour mémoire dans le cadre du litige qui oppose société Générale de téléphone à la société DNP, une condamnation prononcée par le tribunal de commerce de Bobigny à l'encontre de la société Générale de téléphone le 28 novembre 2017 avait conduit la société à régler à DNP le montant de la condamnation à titre exécutoire soit 10.6m€.

La GDT avait interjeté appel de cette décision auprès de la Cour d'Appel de Paris, procédure plaidée le 17/10/2019.

La décision émise le 06/12/2019 déboute la société DNP de ses prétentions et l'oblige à rembourser les sommes précédemment versées.

Néanmoins, du fait des mouvements sociaux de fin d'année 2019, il n'a pas été possible d'obtenir la copie exécutoire avant le 09/01/2020.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, il est à noter que le magasin Paris Belleville a été cédé et les droits au bail de Moulins les Metz, Schweighouse, Saint Brice ont été résiliés.

Les magasins de Carpentras et Wittenheim ont été relocalisés.

Suite à la réception le 09/01/2020 de la copie exécutoire du jugement de la cour d'appel de Paris dans l'affaire qui oppose GDT à DNP, les sommes attendues ont été restituées à GDT le 11/02/2020.

La société DNP s'est pourvue en Cassation le 21/02/2020

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclarait que le coronavirus (COVID-19) constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

Le 17 mars 2020, la France est entrée en confinement. Dans ce contexte, l'activité des magasins de la société s'est complètement arrêtée à cette date.

Cet événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019 sans lien direct avec une situation existant à la clôture est sans conséquence sur les comptes au 31 décembre 2019.

A ce jour, l'activité n'a toujours pas redémarré. En partant d'une hypothèse de sortie du confinement des magasins fin mai 2020, soit deux mois et demi d'arrêt complet de l'activité commerciale, puis d'une période de retour progressif à une activité normale s'étalant de juin à août 2020, la société devrait être en mesure de maintenir un niveau de trésorerie légèrement supérieur à 0 jusqu'à fin mai en attente de la reprise d'activité. L'ensemble de nos échéances durant la période de confinement tant vis-à-vis de nos salariés que de nos fournisseurs et de l'Etat seront respectées.

Toutefois l'incertitude persiste quant à la durée de l'épidémie et ses impacts sur le compte de résultat de la Société qui seront appréhendés au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 5 ans
- Constructions :	25 ans
- Constructions sur sol d'autrui :	4 à 6 ans
- Matériels et outillages :	1 à 5 ans
- Matériels de transport :	3 à 5 ans
- Agencements, aménagements, installations divers :	6 à 10 ans
- Matériels et mobiliers de bureau :	3 à 10 ans
- Matériels informatiques :	1 à 3 ans

3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail

Les droits au bail et les fonds de commerce sont valorisés en valeur brute à leur coût d'acquisition et sont donc présentés au coût historique excepté ceux apportés par voie d'absorption et valorisés à leur valeur marchande à la date de l'apport.

Lors des années antérieures :

Entre 2011 et 2014

Une évaluation exhaustive de ces actifs a été réalisée en 2011 par des cabinets spécialisés.

Jusqu'en 2014, un échantillon de nos fonds de commerce et droits au bail faisait l'objet d'une nouvelle évaluation par des cabinets d'experts indépendants.

Lorsque la valeur d'expertise était inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation était constituée.

A compter de l'année 2015

Mise en conformité avec la **méthode d'évaluation du Groupe ORANGE** qui est axée sur le principe que les fonds de commerce et droits au bail sont considérés :

- comme des actifs à durée de vie finie,
- amortissables à ce titre linéairement dans le temps,
- avec une valeur résiduelle estimée nulle à la fin du bail.

Ce dernier point s'appuie sur l'observation que les estimations de fonds de commerce et de droits au bail ne peuvent être menées de façon fiable en raison de modalités de sortie de patrimoine aléatoires (résiliation ou cession) et d'une forte volatilité des valeurs observée ces dernières années.

Nota bene : la méthode du Groupe Orange conserve une évaluation par des cabinets spécialisés externes pour les boutiques dites "Premium" (emplacement sur une zone à très forte commercialité), étant précisé que GENERALE DE TELEPHONE ne possède pas cette typologie de magasin dans son parc au 31/12/2019.

L'application de cette méthode conduit à :

- pour les actifs détenus au 31/12/2015, se baser sur la valeur nette comptable au 31/12/2014 comme valeur à amortir sur la durée du bail restant à courir,
- pour les actifs acquis à compter du 01/01/2016 (dont les magasins mobistore, voir 3.1.2) à se baser sur la valeur d'acquisition pour amortir ces actifs sur la durée du bail restant à courir
- pour les fonds de commerce ou droits au bail cessibles au cours de l'année suivante, appliquer une dépréciation complémentaire à l'amortissement calculé sur l'exercice pour constater une valeur nette comptable à 0 €.

Il en ressort au 31/12/2019 :

- une dotation de 4 149 126,84 € pour amortissement des fonds de commerce & droits au bail
- et une dotation de 256 055,06 € pour dépréciation pour fonds cessibles en 2019

3.1.2. Immobilisations financières

Au 31/12/2019, les immobilisations financières sont uniquement constituées des dépôts et cautionnements versés aux bailleurs.

Lorsqu'un magasin a été cédé et que le bailleur tarde pour une raison quelconque à rembourser le dépôt de garantie versé, une provision pour dépréciation est constatée pour couvrir le risque éventuel de non-remboursement.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La règle de dépréciation des stocks en 2019 est la même que celle de l'an passé.

- Pour les stocks de téléphonie (accessoires téléphonie principalement)

Une dépréciation a été calculée en appréciant un risque d'invendus basé sur la faiblesse de rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des ventes.

- Pour les stocks de matières premières & consommables

Une dépréciation a été constatée pour couvrir le risque d'obsolescence en fonction de la rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des consommations.

- Pour les travaux photos en cours

Une dépréciation est statistiquement calculée à partir de la date de détention des travaux photos encore en magasin. Cette dépréciation correspond au risque de non retrait définitif des tirages photos par le client.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement dont elles pourraient faire l'objet.

3.4. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Les provisions pour risques évaluées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir des coûts que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation effective demeure incertaine.

Provisions pour charges

La Direction Générale a présenté le 18 septembre 2014 aux élus du Comité d'Entreprise un plan stratégique sur 5 ans nommé "CAP 2020" axé sur la transformation de notre réseau.

Le 15/12/2014, les membres du comité d'entreprise ont émis un avis positif à ce plan.

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie s'accompagne sur la durée du plan (fin 2019) d'un certain nombre de coûts de transformation dans 4 domaines principaux :

- coûts immobiliers,
- pertes d'exploitation liées aux difficultés de vendre les boutiques (contraintes du marché immobilier),
- frais de personnel pour l'accompagnement des salariés en mobilité,
- autres frais d'accompagnement de la transformation du réseau.

Pour rappel, une provision pour charges de 6 608 000 € avait été comptabilisée au 31/12/2014 pour faire face à ces coûts de transformation.

Au 31/12/2017, la provision pour transformation a été consommée en totalité, elle n'a pas fait l'objet de dotation sur l'exercice.

3.5. Dérogations aux principes généraux

3.3.1. Changement de méthode d'évaluation

Les fonds de commerce et droits au bail n'ont pas fait l'objet d'un changement de méthode d'évaluation (cf. 3.1.1).

3.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	61 631 526	706 624	2 900	5 342 307	56 992 943
Total 1 Incorporelles	61 631 526	706 624	2 900	5 342 307	56 992 943
Terrains	8 766			8 766	
Constructions sur sol propre	306 761	89 604		166 550	229 815
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	33 083 523	8 023 252	-534 123	3 799 228	37 841 671
Installations techniques, matériels et outillages	2 668 232	124 082	-127 718	220 577	2 699 456
Matériel de transport	101 971				101 971
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 936 829	1 497 239	-238 086	1 637 864	11 034 290
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	47 106 082	9 734 177	-899 927	5 832 985	51 907 203
Immobilisations corporelles en cours (1)	1 749 302	1 383 105	1 050 745		2 081 662
Total 3 Encours Corporelles	1 749 302	1 383 105	1 050 745	0	2 081 662
Acomptes		345 730		345 730	
TOTAL	110 486 910	12 169 636	153 718	11 521 022	110 981 808

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2019	Dépréciation	Valeur Nette au 31/12/2019
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 282 272	642 559	588 794	3 336 036	293 223	3 042 814
TOTAL	3 282 272	642 559	588 794	3 336 036	293 223	3 042 814

4.3. Amortissements et dépréciations

4.3.1. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction d'une durée de vie prévue, voir le sous-chapitre 3.1. Immobilisations.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	33 589 222	4 802 264	4 335 489	34 055 997
Total 1	33 589 222	4 802 264	4 335 489	34 055 997
Terrains				
Constructions	143 484	11 926	148 481	6 929
Installations générales et agencements	16 283 053	4 821 657	3 150 992	17 953 718
Installations techniques, matériels et outillages	2 201 313	230 164	212 319	2 219 158
Matériel de transport	101 971			101 971
Matériel de bureau informatique, mobilier	7 044 850	2 034 493	1 587 799	7 491 544
Total 2	25 774 671	7 098 240	1 587 799	27 773 320
TOTAL	59 363 893	11 900 504	5 923 288	61 829 317

4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions sur immos incorporelles	9 128 035	256 055	1 357 304	8 026 786
Provisions sur immos corporelles				
Provisions autres immos financières	231 440	2 916 796	2 855 013	293 223
TOTAL	9 359 475	3 172 851	4 212 317	8 320 009

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2019
Matières premières	969 859	443 911	525 947
Marchandises	8 030 645	1 627 885	6 402 760
Produits finis	2		2
TOTAL	9 000 506	2 071 796	6 928 709

4.5. Dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Prov. pour dépréciation des stocks	1 579 767	2 071 796	1 579 767	2 071 796
TOTAL	1 579 767	2 071 796	1 579 767	2 071 796

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 99 667 243 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 336 036	0	3 336 036
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 336 036		3 336 036
ACTIF CIRCULANT :	96 331 208	96 331 208	0
Clients	16 708 148	16 708 148	
Clients douteux	36 946	36 946	
Personnel et comptes rattachés	50 511	50 511	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	4 513 205	4 513 205	
Groupe et associés	40 904 899	40 904 899	
Débiteurs divers	33 534 645	33 534 645	
Charges constatées d'avance	582 854	582 854	
TOTAL	99 667 244	96 331 208	3 336 036
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	16 745 094	257 260	16 487 834	19 523 434
Autres créances	79 003 259	87 000	78 916 259	58 325 911
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	95 748 353	344 260	95 404 093	77 849 345

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en K€	2019	2018
Clients sociétés affiliées consolidées en K€	9 892	26 579
TOTAL en K€	9 892	26 579

4.8. Dépréciations des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Clients douteux	241 697	286 293	270 730	257 260
Autres créances	87 000			87 000
TOTAL	328 697	286 293	271 730	344 260

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

Les comptes de l'exercice 2019 ont fait apparaître un résultat de 11 263 573 €.

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont composées des risques prud'homaux et autres risques avec des tiers.

5.2.2. Provisions pour charges

Il n'existe plus de provision pour charges relative au plan de restructuration dans les comptes 2019.

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	797 715	797 715		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 853	4 853		
Fournisseurs et comptes rattachés	62 218 680	62 218 680		
Personnel et comptes rattachés	11 576 817	11 576 817		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 280 688	9 280 688		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	2 844 618	2 844 618		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 186 804	7 186 804		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 264 676	2 264 676		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 374 295	2 374 295		
Groupe et associés	11 887	11 887		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	68 947	68 947		
TOTAL	98 629 980	98 629 980	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 218 680	72 544 630
Dettes fiscales et sociales	33 153 603	26 494 813
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	797 715	78 482
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	4 853	4 853
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 374 295	3 369 459
Autres dettes	11 887	2 487
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	68 947	90 618
DETTES	98 629 980	102 585 342

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournisseurs d'exploitation sociétés affiliées consolidées	29 758	51 161
Compte-courant d'associé et intérêts courus	40 905	17 245

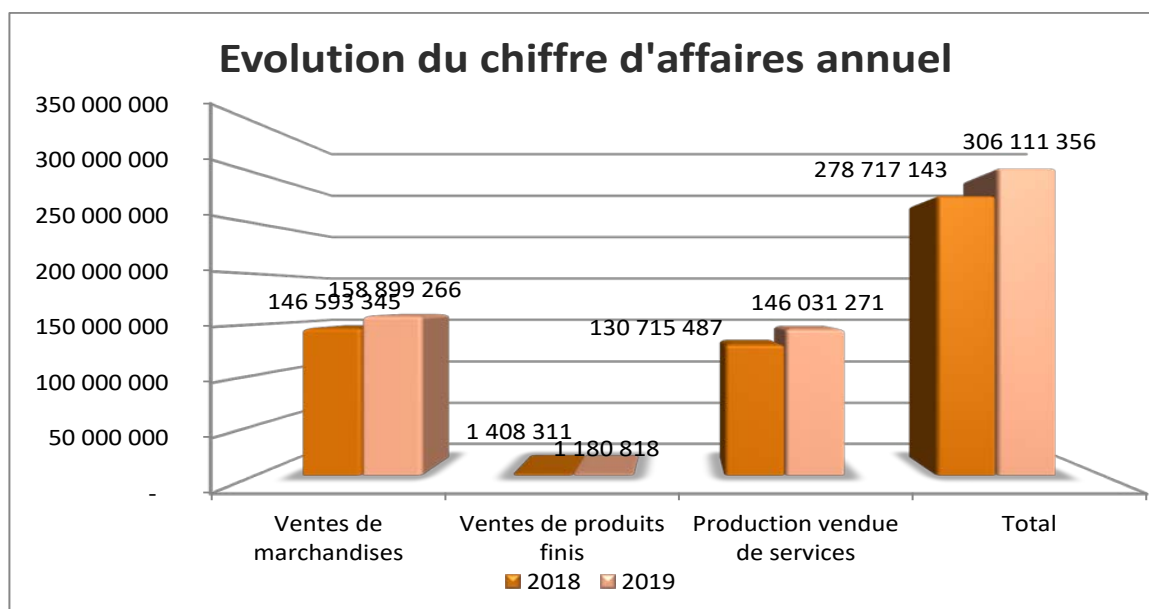
Une convention de trésorerie cash pooling a été mise en place avec le groupe Orange en janvier 2012 via la création d'un compte-courant d'associé.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2019 CEE + Export	Total	Exercice 2018 Total
Ventes de marchandises	158 899 266		158 899 266	146 593 345
Ventes de produits finis	1 180 818		1 180 818	1 408 311
Production vendue de services	146 031 271		146 031 271	130 715 487
Chiffre d'affaires	306 111 356		306 111 356	278 717 143
%	100,00 %	%	100,00 %	



6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Production stockée	-167	-264
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	2 889	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	2 854 620	32 080 952
TOTAL	2 857 342	32 080 952

6.3. Résultat financier & exceptionnel

6.3.1. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -72 705 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS FINANCIERS	39	
Produits financiers de participations	39	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	72 744	56 473
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	72 744	56 473
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-72 705	-56 473

6.3.2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -6 096 031 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 835 702	4 526 095
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	464 961	186 770
Produits exceptionnels sur opérations en capital	687 391	302 125
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 683 350	4 037 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 931 734	21 257 618
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 326 660	9 771 488
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	142 402	111 101
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 462 672	11 375 028
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 096 031	-16 731 522

6.4. Impôt sur les bénéfices

Générale de Téléphone a signé une convention d'intégration fiscale avec Orange S.A. société tête de groupe d'intégration, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

6.4.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Exercice 2019		
Bénéfice comptable de l'exercice	11 263 573	
1. Réintégrations fiscales	14 898 876	
2. Déductions fiscales	7 415 150	
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	18 747 299	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		9 873 650
RESULTAT FISCAL	8 873 649	

6.4.2. Fiscalité différée

BASES D'IMPOSITION	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Situation fiscale différée			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Dépréciation des actifs immobilisés	- 30 989 632	5 452 216	- 25 537 416
Dépréciation des actifs circulants	-1 579 767	-492 029	- 2 071 796
Contribution sociale de solidarité	-605 444	125 363	-480 081
Dépréciation des créances clients	-55 218	24 195	-31 023
Autres provisions pour risques	-35 325	-304 335	-339 660
Participation	-614 443	305 000	-309 343
Effort construction	-267 430	551 588	-284 158
Situation fiscale latente			
Déficits reportables :			
Déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale	-136 194 380		-136 194 380
Moins-value à long terme (1)			
Plus-values en sursis d'imposition :			
	5 208 322	- 913 035	4 295 287
TOTAL	-165 133 317	- 4 749 886	160 384 254

(1) Perte du report des moins-values à long terme de 2004 pour 21 200 000 € en raison de la prescription décennale

6.4.3. Impact de la fiscalité différée dans la détermination du résultat fiscal de l'exercice

BASE D'IMPOSITION 2019	Exercice 2019
Bénéfice comptable de l'exercice	11 263 573
1. Réintégrations fiscales (hors fiscalité différée)	4 148 499
2. Impact fiscalité différée	4 749 886
3. Déductions fiscales (hors fiscalité différée)	
Résultat imposable exercice 2019 :	15 412 072

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif du personnel salarié au 31/12/2019

Au 31/12/2019, les effectifs du personnel salarié en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) sont de 1 581 personnes, décomposés de la façon suivante :

Effectif des salariés en C.D.I. au 31/12/2019	Effectif
Cadres	261
Agents de maîtrise	182
Vendeurs & employés	1 138
TOTAL	1 581

Auxquels s'ajoutent :

- 255 C.D.D.,
- 146 contrats d'apprentissage et 91 contrats de professionnalisation,

Soit un effectif total à la fin de l'exercice de **2 073 salariés**.

7.2. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Conformément aux articles prévus dans notre convention d'intégration fiscale, lorsque le montant de notre C.I.C.E. excède l'impôt dû à Orange S.A., notre maison mère en restitue l'excédent à sa filiale dans les délais identiques à ceux qui auraient été appliqués si la filiale n'avait pas été membre du groupe.

Suivi de la créance C.I.C.E. par millésime :

	Montant	Date de restitution
Millésime 2016	2 248 427,00	15/04/2020
Millésime 2017	3 131 746,00	15/04/2021
Millésime 2018	3 010 990,00	15/04/2022
	8 391 163,00	

7.3. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA ORANGE S.A., 78 rue Olivier de Serres, 75 015 PARIS

7.4. Liste des filiales

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
NEANT				

7.5. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

8. Engagements financiers

8.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires données aux propriétaires des baux cédés	40 875	26 124	14 751	0
Engagements donnés sur les loyers à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	1 445 941	1 440 447	5 494	0
Engagements donnés sur les charges locatives à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	188 579	187 862	716	0
Engagements donnés en matière d'indemnités de fin de carrière	13 723 000			13 723 000
	15 398 395	1 654 433	20 961	13 723 000

8.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Néant				
	0	0	0	0

8.3. Engagements de crédit-bail

	Redevances payées en 2019	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel informatique	12 240	12 240	2 040		1
TOTAL	12 240	12 240	2 040		1

8.4. Engagements sur le personnel

8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

A leur départ en retraite, les salariés de Générale de Téléphone reçoivent une indemnité déterminée selon les dispositions de la Convention Collective nationale des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager.

Cette indemnité est considérée **comme un engagement hors bilan** et n'est pas comptabilisée dans nos comptes sociaux.

Les engagements de retraite de la société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par l'accord d'établissement.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée (temps complets, temps partiels), prend en considération les hypothèses suivantes :

- table de mortalité selon la table INSEE 11-13,
- table de turn-over qui fluctue en fonction de plusieurs paramètres (personnel du siège ou des magasins, la tranche d'âge et la catégorie sociale professionnelle),
- âge moyen de début d'activité fixé à 22 ans pour les non-cadres et 24 ans pour les cadres,
- âge de départ à la retraite sur les bases du volontariat et à l'âge légal,
- un taux annuel d'actualisation de 0,70 %, un taux d'augmentation annuelle des salaires de 2,50 % et une inflation à 2,00 %.

Le montant de l'engagement lié aux indemnités de Départ en Retraite est évalué et décomposé au 31 décembre 2019 comme suit :

Hors sénior plan :	10 638 000 €
Sénior plan :	3 085 000 € ⁽¹⁾

Total P.I.D.R. global I.F.R.S. : 13 723 000 €

(1) : Engagement relatif aux temps partiels des séniors suite à l'accord cadre signé par le groupe Orange.

8.4.2.- Participation des salariés

La société a adhéré à l'accord de participation du Groupe Orange avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Du fait de la situation bénéficiaire de la société GENERALE DE TELEPHONE en 2019 nous avons provisionné un montant de 847 200 € au titre de la participation dérogatoire. Le montant des droits acquis par les salariés est supporté pour la différence par le Groupe, l'abondement et le forfait social l'étant par la société.

8.4.3. - Intéressement des salariés

En 2013, Générale de Téléphone a signé un accord d'intéressement applicable à compter du 1^{er} juillet 2013.

Cet accord prévoit des versements semestriels sur la base des performances du semestre précédent.

L'intéressement du 2^{ème} semestre 2019 sera versé en 2020, il a été estimé et provisionné au 31 décembre 2019 pour 1 530 000 € dans le compte 428450 - provision pour intéressement



GENERALE DE TELEPHONE

50 Avenue du Président Wilson

**93210 LA PLAINE SAINT DENIS
FRANCE**



GENERALE DE TELEPHONE
Société Anonyme au capital de 37 962 376 euros
Siège social : 50 Avenue du Président Wilson – Bat. 134
La Plaine Saint Denis 93210
RCS 437 723 844 Bobigny

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 24 JUIN 2020

L'an deux mille vingt
Le 24 juin à 9h,

L'Assemblée Générale de la société s'est réunie au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 22 mai 2020.

(...)

A titre ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par un bénéfice de + 11 263 573 euros.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels décide :

- d'affecter le bénéfice d'un montant de 11 263 573 euros au poste "Report à nouveau".

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

(...)

Certifié conforme à l'original

